

Détri' astuces

N°54

Territoire 4R

réduire | réparer | réutiliser | recycler



CITEO

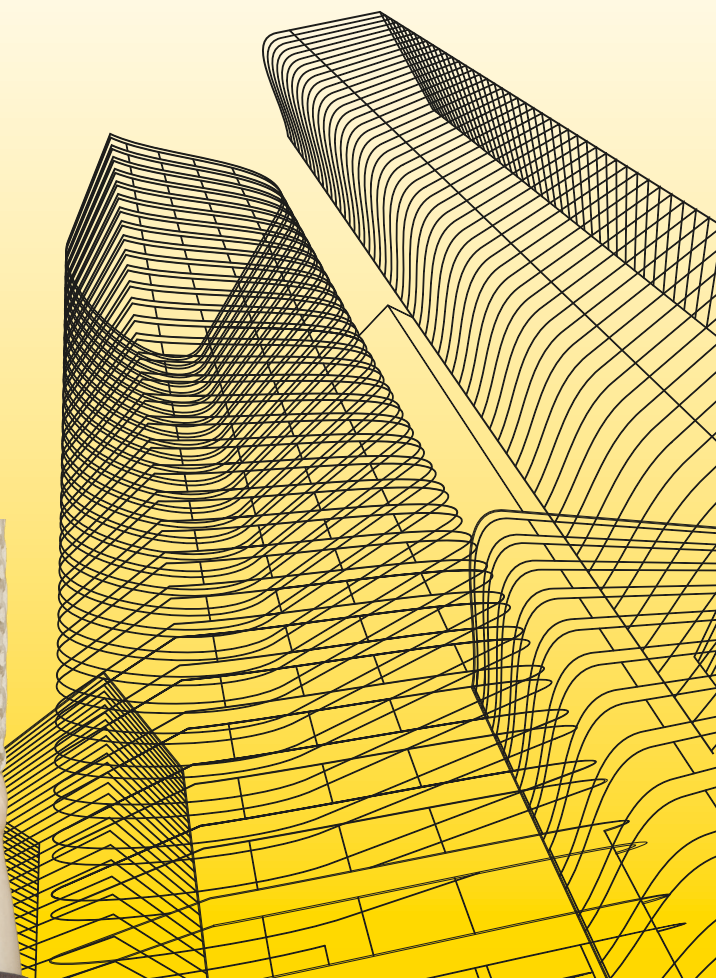


Le Smédar, en collaboration avec ses collectivités adhérentes et l'appui financier de CITEO, lance un vaste programme d'actions.

Celui-ci a pour objectif de mieux vous informer sur les consignes de tri et augmenter le recyclage de TOUS les emballages et des papiers.

Grâce à vous, l'année 2023 sera celle de l'économie circulaire !

Pensez-y, Pensez tri...



Vous êtes les premiers maillons de

Stéphane BARRÉ, Président du Smédar, vous dévoile les coulisses du plan Boost



En quoi consiste le plan Boost ?

« J'ai coutume de dire "le meilleur déchet est celui qui n'existe pas", mais pour l'heure nous devons valoriser ceux que nous produisons. Le plan Boost a pour but de communiquer très largement auprès des habitants sur les consignes de tri en vigueur depuis 2016 sur notre territoire. Leur faire savoir que TOUS les emballages et les papiers se trient. »

Pourquoi avoir impulsé le plan Boost ?

« Nous entrons dans une nouvelle ère où les sujets liés à l'environnement sont désormais une préoccupation majeure. Nous devons prendre conscience que le geste de tri est le premier geste citoyen. Pour cela, nos concitoyens doivent être

davantage informés sur le devenir de leurs déchets. Malgré l'extension des consignes de tri en 2016, nous n'avons pas constaté une progression importante des tonnages de collecte sélective entrant au sein du centre de tri de l'Ecopôle VESTA et nous savons qu'il y a encore beaucoup d'emballages et de papiers dans nos ordures ménagères.

C'est pourquoi, nous "boostons" aujourd'hui la communication et l'information, afin que tout un chacun devienne un acteur de l'économie circulaire en améliorant son geste de tri. »

Pouvez-vous résumer en une phrase ces consignes de tri ?

« Ces consignes ont pour objectif de simplifier le geste de tri : c'est un emballage ou un papier ? Alors il n'y a plus de questions à se poser, il va dans le dispositif de tri (bac/sac jaune ou colonne d'apport volontaire pour les déchets recyclables). Trier plus d'emballages en plastique, métal, carton ou du papier nous permet d'en recycler davantage. Et il ne faut pas oublier les bouteilles, les pots et les bocaux en verre qui eux sont à mettre dans les colonnes de tri dédiées. Ils se recyclent à l'infini ! »

Plan BOOST : Booster votre tri !

Le plan BOOST, mis en place par le Smédar et soutenu financièrement par Citeo, est un programme d'actions qui a pour objectif d'optimiser la collecte de tous les emballages plastiques, un travail de coopération entre les acteurs de la collecte, du tri et du recyclage !

Jusqu'au mois de juin 2023, de nombreuses opérations vont se succéder :

- 📌 Le renouvellement de la signalétique sur les équipements de pré-collecte (bacs et colonnes de tri),
- 📌 La diffusion d'une roue du tri "Tournez, c'est trié" à l'ensemble des foyers du territoire : ce "mémo-tri" magnétique vous rappellera au quotidien les consignes de tri,
- 📌 Un Forum a réuni le 18 octobre une cinquantaine de bailleurs sociaux au centre de tri du Smédar. Ce rendez-vous était le coup d'envoi d'une opération d'envergure pour une synergie avec les gardiens d'immeubles et les locataires, pour un tri efficace dans les résidences du territoire.

D'autres actions pour "booster" les performances de recyclage sont programmées, ouvrez l'œil !



De nouvelles installations au centre de tri

Des travaux au centre de tri ont permis d'améliorer la capacité de traitement, ainsi que les conditions de travail des agents de tri.

Après étude, nous avons constaté que le process du centre de tri devait être optimisé afin de faciliter la captation des emballages en plastique. Cet équipement doit s'adapter sans cesse aux modes de consommation. Après la crise sanitaire de 2020, les habitudes sociétales ont été modifiées et un retour à la consommation a été constaté générant des apports de déchets plus importants.

Des travaux ont donc été engagés, afin d'optimiser le tri des déchets recyclables et notamment celui des matières plastiques et ainsi augmenter notre pourcentage de valorisation. Un agrandissement de la cabine de tri et l'ajout de tapis de tri ont permis une amélioration des conditions de travail de nos collègues, une augmentation des plastiques recyclés et plus de sécurité.

Aujourd'hui, les chiffres parlent d'eux-mêmes, le pourcentage des emballages plastiques qui partent dans les filières de recyclage est en nette augmentation.

A vous de jouer à présent, trie !

Le Smédar au coeur de nos territoires

Recyclage, compostage, production d'énergie, le Smédar valorise les déchets de l'arrondissement de Rouen et de la ville de Dieppe.

Pour les 160 communes de son territoire, 66 agents du Smédar assurent le tri des déchets recyclables de 610 000 habitants. C'est ainsi qu'un recyclage des matières premières au centre de tri comme le métal, le plastique et le papier est réalisé. Le verre collecté dans les colonnes de tri est recyclé en verrerie, au Havre notamment.

la chaîne du recyclage

Trier plus pour recycler plus

VALORPLAST



Depuis 25 ans, Valorplast fait progresser toute la filière des emballages plastiques en France.

Partenaire de longue date du Smédar, Valorplast est un maillon de la chaîne du recyclage. Cette société à but non-lucratif permet l'amélioration de la qualité du recyclage plastique, en accompagnant les collectivités locales, les centres de tri et les industriels.

Pour ce numéro spécial dédié au plan Boost, nous avons rencontré Mme Nesrine KHOUS, Déléguée Régionale Normandie pour Valorsplast.

Expliquez-nous le rôle de Valorplast à travers le plan Boost ?

« Valorplast est un intermédiaire incontournable entre la collecte et le recyclage de la matière première. En effet, nous accompagnons aussi bien le fabricant de l'emballage que le recycleur dans la transformation de la matière, sans oublier la collectivité chargée du tri et de la valorisation des matières. Étant un maillon de la chaîne du recyclage, nous sommes directement concernés par la mise en place du plan Boost. Nous suivons de près l'évolution de la prise en charge des matières plastiques qui seront recyclées. De plus, nous accompagnons le développement des nouvelles filières de recyclage émergentes. »

Pourquoi est-ce si important de recycler ?

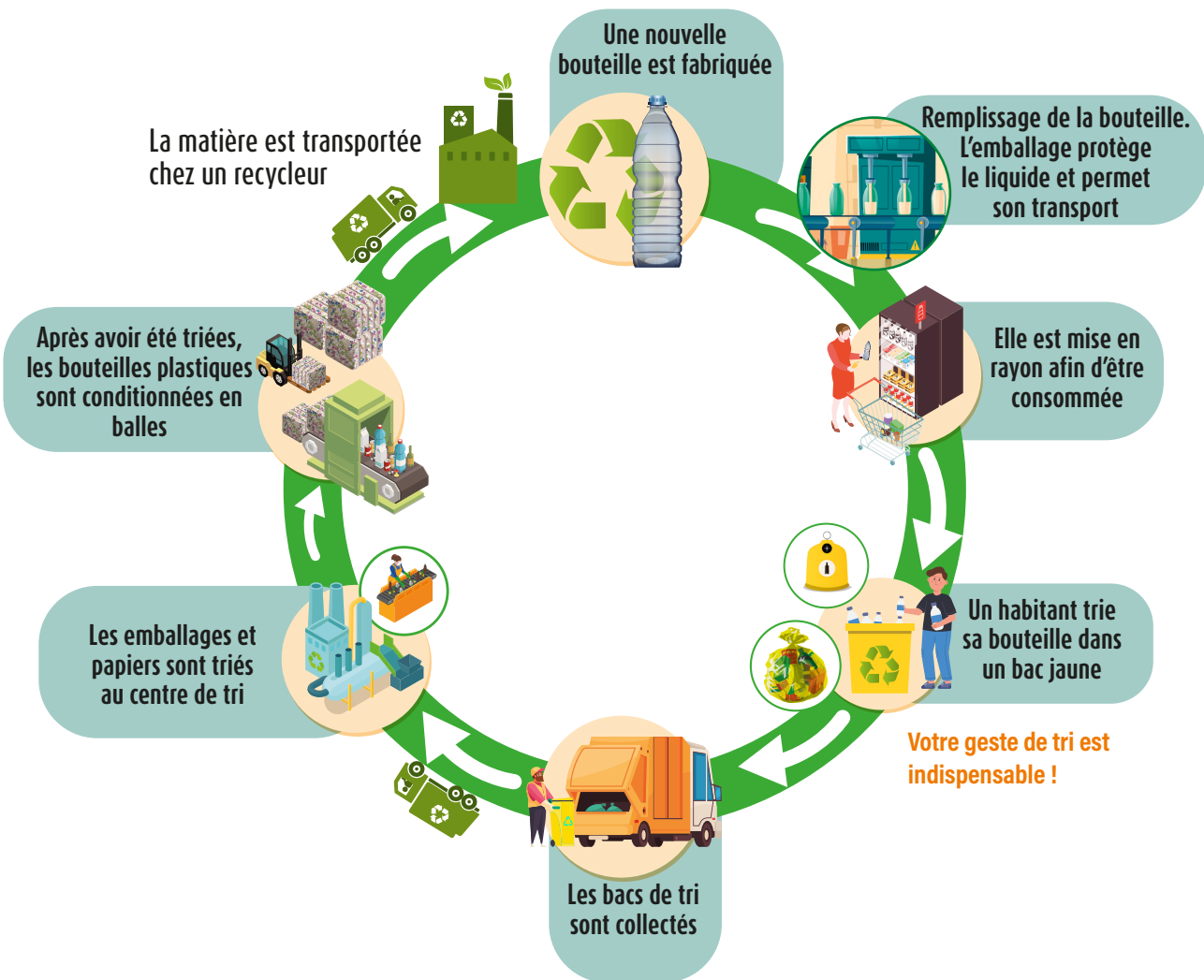
« Le recyclage est la définition même de l'économie circulaire. Après avoir été produite puis utilisée, la bouteille en plastique sera triée puis valorisée, pour participer à la création de nouvelles bouteilles en plastique. En recyclant nous limitons fortement l'utilisation de PET, ou polytéréphthalate d'éthylène, le principal composant de la bouteille en plastique.

Recycler est un geste citoyen ! N'est-il pas préférable de recycler plutôt que d'alimenter les usines de pétrochimie énergivores qui fabriquent le PET ? ».

12 bouteilles en plastique
permettent de fabriquer
10 bouteilles recyclées



Un emballage est conçu pour protéger un produit, préserver ses qualités et donner de l'information au consommateur. Dès sa conception, sa fin de vie est pensée afin qu'il soit recyclé, c'est-à-dire transformé en de nouveaux objets. Découvrez le chemin parcouru par une bouteille en plastique...



Après la collecte et le tri, l'emballage est recyclé et redevient de la matière pour fabriquer de nouveaux emballages.

Donnons la parole aux chiffres

Depuis quelques années nous constatons une diminution progressive de la production totale de déchets. L'année 2021 marque une inversion de cette tendance et une augmentation des tonnages dans toutes les catégories de déchets. C'est pour cette raison que le Smédar a impulsé le plan Boost qui va nous permettre d'accroître les quantités triées et recyclées et réduire nos ordures ménagères. Depuis l'année 2013, le tri effectué par les agents du Smédar n'est pas facturé aux collectivités adhérentes. Afin de maintenir cette gratuité, il est nécessaire d'amplifier le geste de tri.



**51,8 Kg /
habitant**



**24,97 Kg /
habitant**



**277,56 Kg /
habitant**

En 2021

Le Quiz

Les consignes de tri n'ont plus de secrets pour vous ?

Prêtez-vous au jeu !

Testez vos connaissances ou celles de vos proches en tentant de répondre aux questions suivantes :

BAC JAUNE OU NOIR, TOUT EST INCINÉRÉ.



Faux

Après la collecte, l'ensemble de vos sacs ou bacs jaunes sont réceptionnés au centre de tri et les emballages et papiers sont triés par matière, conditionnés en balles, puis expédiés chez les recycleurs.

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT.



Vrai

Depuis l'automne 2016, les nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur au Smédar. Elles s'appliqueront sur tout le territoire national au 31/12/2022.

J'HABITE EN IMMEUBLE, JE NE SUIS PAS CONCERNÉ.



Faux

Nous sommes tous concernés par le tri ! Un dispositif de tri est en place à proximité de votre bac ou colonne pour les ordures résiduelles.

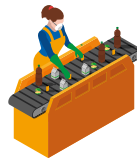
IL FAUT LAVER LES EMBALLAGES AVANT DE LES METTRE DANS LE BAC JAUNE.



Faux

Il vous suffit de mettre dans le bac, sac ou conteneur jaune vos emballages vidés, non lavés et non imbriqués.

LES DÉCHETS SONT TRIÉS MANUELLEMENT AU CENTRE DE TRI.



Vrai

Un tri manuel est réalisé par les agents du Smédar en finalité de la chaîne de tri. Cette étape est indispensable pour assurer un tri de qualité.

Les prochains rendez-vous...

→ Surveillez votre boîte aux lettres, nous diffuserons très prochainement une roue du tri "Tournez, c'est trié" qui vous rappellera les consignes de tri.

→ Nous avons programmé des sessions de sensibilisation auprès des personnels de mairies, des gardiens d'immeubles, des agents de collecte etc.

→ La Communauté d'Agglomération Dieppe-Maritime en charge de la collecte va mener une grande opération de renouvellement de la signalétique sur l'ensemble des bacs de tri et colonnes d'apport volontaire.

Retrouvez-nous sur

www.smedar.fr



Et les réseaux sociaux



LES CONSIGNES DE TRI EN DÉTAIL !

Chez vous, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL



- Bien les vider
- Inutile de les laver
- Bien séparés
- Sans sac



TOUS LES PAPIERS



TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON



PRINCIPAUX INTERDITS



Le Quiz

Les consignes de tri n'ont plus de secrets pour vous ?

Prêtez-vous au jeu !

Testez vos connaissances ou celles de vos proches en tentant de répondre aux questions suivantes :

BAC JAUNE OU NOIR, TOUT EST INCINÉRÉ.



Faux

Après la collecte, l'ensemble de vos sacs ou bacs jaunes sont réceptionnés au centre de tri et les emballages et papiers sont triés par matière, conditionnés en balles, puis expédiés chez les recycleurs.

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT.



Vrai

Depuis l'automne 2016, les nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur au Smédar. Elles s'appliqueront sur tout le territoire national au 31/12/2022.

J'HABITE EN IMMEUBLE, JE NE SUIS PAS CONCERNÉ.



Faux

Nous sommes tous concernés par le tri ! Un dispositif de tri est en place à proximité de votre bac ou colonne pour les ordures résiduelles.

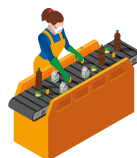
IL FAUT LAVER LES EMBALLAGES AVANT DE LES METTRE DANS LE BAC JAUNE.



Faux

Il vous suffit de mettre dans le bac, sac ou conteneur jaune vos emballages vidés, non lavés et non imbriqués.

LES DÉCHETS SONT TRIÉS MANUELLEMENT AU CENTRE DE TRI.



Vrai

Un tri manuel est réalisé par les agents du Smédar en finalité de la chaîne de tri. Cette étape est indispensable pour assurer un tri de qualité.

Les prochains rendez-vous...

- Surveillez votre boîte aux lettres, nous diffuserons très prochainement une roue du tri "Tournez, c'est trié" qui vous rappellera les consignes de tri.
- Nous avons programmé des sessions de sensibilisation auprès des personnels de mairies, des gardiens d'immeubles, des agents de collecte etc.
- La Communauté de Communes Bray-Eawy en charge de la collecte a mené une grande opération de renouvellement de la signalétique sur l'ensemble des colonnes de tri.

Retrouvez-nous sur

www.smedar.fr



Et les réseaux sociaux



LES CONSIGNES DE TRI EN DÉTAIL !

Chez vous, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL



- Bien les vider
- Inutile de les laver
- Bien séparés
- Sans sac



TOUS LES PAPIERS



TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON



PRINCIPAUX INTERDITS



Le Quiz

Les consignes de tri n'ont plus de secrets pour vous ?

Prêtez-vous au jeu !

Testez vos connaissances ou celles de vos proches en tentant de répondre aux questions suivantes :

BAC JAUNE OU NOIR, TOUT EST INCINÉRÉ.



Faux

Après la collecte, l'ensemble de vos sacs ou bacs jaunes sont réceptionnés au centre de tri et les emballages et papiers sont triés par matière, conditionnés en balles, puis expédiés chez les recycleurs.

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT.



Vrai

Depuis l'automne 2016, les nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur au Smédar. Elles s'appliqueront sur tout le territoire national au 31/12/2022.

J'HABITE EN IMMEUBLE, JE NE SUIS PAS CONCERNÉ.



Faux

Nous sommes tous concernés par le tri ! Un dispositif de tri est en place à proximité de votre bac ou colonne pour les ordures résiduelles.

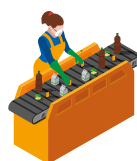
IL FAUT LAVER LES EMBALLAGES AVANT DE LES METTRE DANS LE BAC JAUNE.



Faux

Il vous suffit de mettre dans le bac, sac ou conteneur jaune vos emballages vidés, non lavés et non imbriqués.

LES DÉCHETS SONT TRIÉS MANUELLEMENT AU CENTRE DE TRI.



Vrai

Un tri manuel est réalisé par les agents du Smédar en finalité de la chaîne de tri. Cette étape est indispensable pour assurer un tri de qualité.

Les prochains rendez-vous...

- Surveillez votre boîte aux lettres, nous diffuserons très prochainement une roue du tri "Tournez, c'est trié" qui vous rappellera les consignes de tri.
- Nous avons programmé des sessions de sensibilisation auprès des personnels de mairies, des gardiens d'immeubles, des agents de collecte etc.
- La Communauté de Communes Caux-Austreberthe en charge de la collecte va mener une grande opération de renouvellement de la signalétique sur l'ensemble des bacs de tri.

Retrouvez-nous sur

www.smedar.fr



Et les réseaux sociaux



LES CONSIGNES DE TRI EN DÉTAIL !

Chez vous, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL



- Bien les vider
- Inutile de les laver
- Bien séparés
- Sans sac



TOUS LES PAPIERS



TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON



PRINCIPAUX INTERDITS



Le Quiz

Les consignes de tri n'ont plus de secrets pour vous ?

Prêtez-vous au jeu !

Testez vos connaissances ou celles de vos proches en tentant de répondre aux questions suivantes :

BAC JAUNE OU NOIR, TOUT EST INCINÉRÉ.



Faux

Après la collecte, l'ensemble de vos sacs ou bacs jaunes sont réceptionnés au centre de tri et les emballages et papiers sont triés par matière, conditionnés en balles, puis expédiés chez les recycleurs.

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT.



Vrai

Depuis l'automne 2016, les nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur au Smédar. Elles s'appliqueront sur tout le territoire national au 31/12/2022.

J'HABITE EN IMMEUBLE, JE NE SUIS PAS CONCERNÉ.



Faux

Nous sommes tous concernés par le tri ! Un dispositif de tri est en place à proximité de votre bac ou colonne pour les ordures résiduelles.

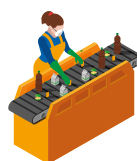
IL FAUT LAVER LES EMBALLAGES AVANT DE LES METTRE DANS LE BAC JAUNE.



Faux

Il vous suffit de mettre dans le bac, sac ou conteneur jaune vos emballages vidés, non lavés et non imbriqués.

LES DÉCHETS SONT TRIÉS MANUELLEMENT AU CENTRE DE TRI.



Vrai

Un tri manuel est réalisé par les agents du Smédar en finalité de la chaîne de tri. Cette étape est indispensable pour assurer un tri de qualité.

Les prochains rendez-vous...

→ Surveillez votre boîte aux lettres, nous diffuserons très prochainement une roue du tri "Tournez, c'est trié" qui vous rappellera les consignes de tri.

→ Nous avons programmé des sessions de sensibilisation auprès des personnels de mairies, des gardiens d'immeubles, des agents de collecte etc.

→ La Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin en charge de la collecte va mener une grande opération de renouvellement de la signalétique sur l'ensemble des bacs de tri.

Retrouvez-nous sur

www.smedar.fr



Et les réseaux sociaux



LES CONSIGNES DE TRI EN DÉTAIL !

Chez vous, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

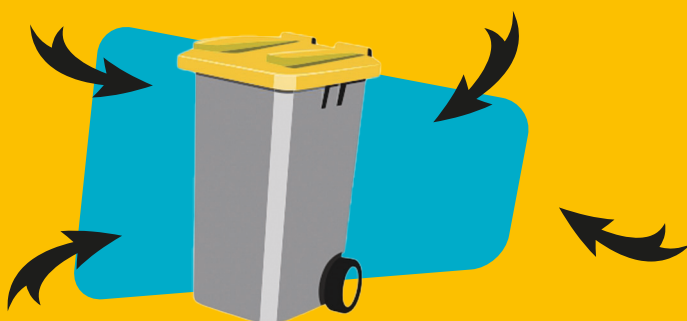
TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL



- Bien les vider
- Inutile de les laver
- Bien séparés
- Sans sac



TOUS LES PAPIERS



TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON



PRINCIPAUX INTERDITS



Le Quiz

Les consignes de tri n'ont plus de secrets pour vous ?

Prêtez-vous au jeu !

Testez vos connaissances ou celles de vos proches en tentant de répondre aux questions suivantes :

BAC JAUNE OU NOIR, TOUT EST INCINÉRÉ.



Faux

Après la collecte, l'ensemble de vos sacs ou bacs jaunes sont réceptionnés au centre de tri et les emballages et papiers sont triés par matière, conditionnés en balles, puis expédiés chez les recycleurs.

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT.



Vrai

Depuis l'automne 2016, les nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur au Smédar. Elles s'appliqueront sur tout le territoire national au 31/12/2022.

J'HABITE EN IMMEUBLE, JE NE SUIS PAS CONCERNÉ.



Faux

Nous sommes tous concernés par le tri ! Un dispositif de tri est en place à proximité de votre bac ou colonne pour les ordures résiduelles.

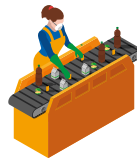
IL FAUT LAVER LES EMBALLAGES AVANT DE LES METTRE DANS LE BAC JAUNE.



Faux

Il vous suffit de mettre dans le bac, sac ou conteneur jaune vos emballages vidés, non lavés et non imbriqués.

LES DÉCHETS SONT TRIÉS MANUELLEMENT AU CENTRE DE TRI.



Vrai

Un tri manuel est réalisé par les agents du Smédar en finalité de la chaîne de tri. Cette étape est indispensable pour assurer un tri de qualité.

Les prochains rendez-vous...

→ Surveillez votre boîte aux lettres, nous diffuserons très prochainement une roue du tri "Tournez, c'est trié" qui vous rappellera les consignes de tri.

→ Nous avons programmé des sessions de sensibilisation auprès des personnels de mairies, des gardiens d'immeubles, des agents de collecte etc.

→ La Métropole Rouen Normandie en charge de la collecte va mener une grande opération de renouvellement de la signalétique sur l'ensemble des bacs de tri et colonnes d'apport volontaire.

Retrouvez-nous sur

www.smedar.fr



Et les réseaux sociaux



LES CONSIGNES DE TRI EN DÉTAIL !

Chez vous, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL



- Bien les vider
- Inutile de les laver
- Bien séparés
- Sans sac



TOUS LES PAPIERS



TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON



PRINCIPAUX INTERDITS

